



Comptes rendus — AG SMAI — 7 juillet 2014

Une Assemblée Générale de la SMAI s'est tenue le 7 juillet 2014 à 17h00 à l'Institut Henri Poincaré, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75231 Paris Cedex 05, avec pour ordre du jour :

- Proposition de modification des statuts en vue de la demande de Reconnaissance d'Utilité Publique.

19 personnes étaient physiquement présentes, et 38 étaient représentées par des procurations.

Le vote de ces statuts modifiés était à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la SMAI du 18 juin 2014. Faute de quorum, cette Assemblée Générale n'avait pu délibérer. En accord avec l'article 16 des statuts actuels de la SMAI, la présente Assemblée Générale a été convoquée afin de délibérer, quel que soit le nombre de membres présents ou valablement représentés.

1. Modification des statuts

Antoine Lejay a présenté la proposition de modification des statuts de la SMAI en vue de la demande de Reconnaissance d'Utilité Publique. Les modifications proposées ont été suggérées par le Ministère de l'Intérieur en vue d'une meilleure conformité avec les statuts préconisés par le Conseil d'État.

A la suite de la présentation d'Antoine Lejay, la proposition de modification des statuts a été soumise au vote et approuvée à l'unanimité des 57 suffrages exprimés.